

Premier acte insurrectionnel

L'action des arpenteurs tracant des lignes sur les terres des Métis de St. Vital fournit l'occasion attendue.

Louis Riel, donc j'aurai à parler longuement dans la suite, était alors chez sa mère à St. Vital. IL partit avec quelques Métis et se rendit à l'endroit où se faisaient les arpentages. Un arpenteur avec deux ou trois assistants étaient à poursuivre la ligne d'arpentage sur les terrains des Métis. Riel leur enjoignit de cesser leurs travaux à cet endroit, qu'ils étaient sur des propriétés privées, et qu'ils n'avaient aucun droit d'y faire des arpentages sans le consentement des propriétaires.

L'arpenteur lui répondit qu'il agissait d'après les instructions du Gouvernement du Canada, et qu'il n'avait pas de compte à rendre ni à lui ni à ses compagnons. Riel reprit: Nous ne reconnaissons aucun droit du Gouvernement du Canada de venir aussi faire des travaux sur nos terres, et nous ne le permettrons pas. L'autre répliqua aux marques: Que vous le permettiez ou non je vais suivre mes instructions sans m'occuper de vous, Et il ordonna aux hommes qui tenaient la chaîne d'avancer.

Riel mit le pied sur la chaîne puis la saisit, l'arracha des mains des employés et la jeta loin de lui en disant: d'un ton résolu: Vous allez cesser ces arpentages, et vous en aller immédiatement.

C'est ce qu'ils firent.

Riel et ses compagnons s'en retournerent.

L'incident causa une excitation considérable Il y eut bientôt deux camps: celui des Canadiens et Métis anglais qui désiraient l'annexion du pays au Canada; et celui des Métis Français qui ne voulaient pas être transférés au Canada sans avoir été consultés.

Les faits qui précédent ont été relatés par plusieurs de ceux qui ont écrit sur les troubles de 1869-1870. Il y a des variantes dans les versions publiées. Pour moi je rapporte l'incident tel qu'il m'a été raconté par Riel lui-même.

prirent termes . .

Il fut généralement entendu que chaque Métis dispose à la résistance se rendrait à St. Norbert avec son fusil.

Les principaux parmi les anciens, ceux qui étaient ordinairement considérés comme les chefs, se trouvaient là, et Riel avec eux. Après avoir délibéré sur la meilleure manière de s'opposer à l'entrée des gens du Canada dans le pays une association assignée sous le nom de Comité National des Métis fut formée avec John Bruce pour président et Louis Riel comme secrétaire. John Bruce était un Métis français de St Boniface, ou du moins considéré comme tel, d'une éducation très bornée, mais sachant lire et écrire.

Riel fut naturellement l'âme de l'organisation. Mais il voulut rester au second plan pour ne pas effrayer la susceptibilité de quelques vieux Métis qui se fussent offusqués de voir à leur tête un jeune homme de vingt-cinq ans, absent du pays depuis plusieurs années ce n'est que plus tard, lorsqu'il fut mieux connu que Riel fut choisi comme président. C'est plus tard aussi que le Comité National des Métis fut dissous de l'agrément unanime de ses membres, et fut remplacé par le Gouvernement Provisoire,

Figure 1 - Fragments de *Mémoires d'un manitobain*, par Joseph Dubuc, environ 1911 (APA, PR1979.0271/3)



Figure 2 - Portrait officiel de Louis Riel, vers 1884 (APA, A12151)